

Contenu

Recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays 2

Principales composantes des dépenses des administrations publiques 3

Principales composantes des recettes des administrations publiques 4

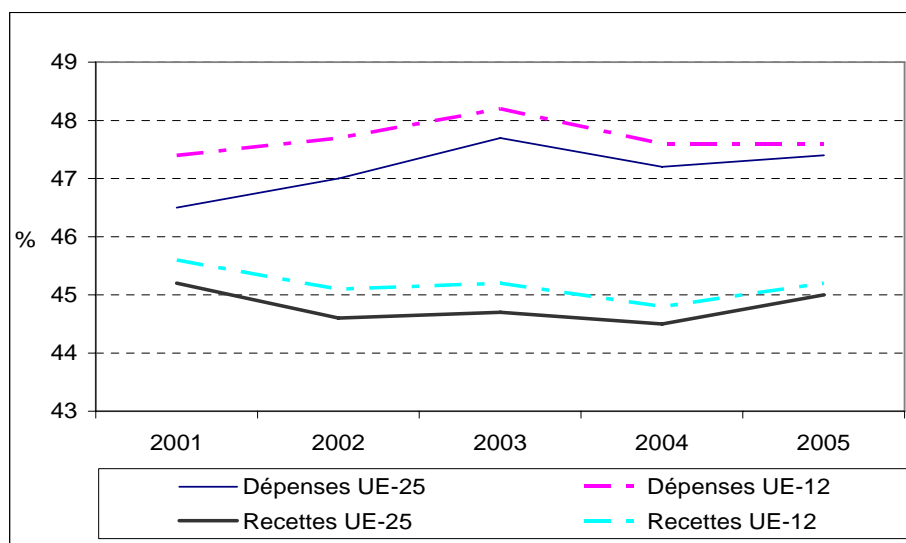
Déficit et épargne nette des administrations publiques 6

Dépenses et recettes des administrations publiques : données 2005

Dans le cadre du programme de transmission du SEC 95, les États membres de l'Union européenne ont communiqué leurs données provisoires sur les dépenses et recettes des administrations publiques pour 2005¹.

En 2005, les dépenses totales des administrations publiques dans l'UE-25 ont augmenté pour s'établir à 47,4% du PIB contre 47,2 % en 2004. Dans le même temps, les recettes se sont également accrues, passant de 44,5 % du PIB l'année précédente à 45,0 %. Le déficit des administrations publiques (ou, plus précisément, leur besoin de financement net d'après la méthodologie du SEC 95) s'est donc réduit à 2,4 % du PIB, pour 2,7 % en 2004².

Pour la zone euro³, les dépenses des administrations publiques se sont élevées en 2005 à 47,6% du PIB, soit le même niveau qu'en 2004, alors que les recettes sont passées à 45,2% du PIB contre 44,8% en 2004. Le déficit s'est donc réduit de 0,4 point de pourcentage à 2,4% du PIB en 2005.



Graphique 1: Recettes et dépenses totales des administrations publiques en % du PIB

Au cours de la période 2001-2005 (voir graphique 1), la tendance des dépenses par rapport au PIB est à la hausse tant dans l'UE-25 que dans la zone euro (UE-12), quoique le niveau le plus élevé ait été atteint en 2003. En pourcentage du PIB, les recettes des administrations publiques ont baissé entre 2001 et 2004 à la fois dans l'UE-25 et dans la zone euro, avant d'augmenter à nouveau en 2005.



¹ Règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission portant application du règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil. Le tableau 2 du programme de transmission du Système européen des comptes (SEC 95) est communiqué par les États membres à Eurostat à t+3 mois et t+8 mois.

² Le déficit diffère légèrement de celui communiqué en t+3 mois au titre de la procédure de déficit excessif (voir le communiqué de presse d'Eurostat n° 48/2006 du 24 avril 2006). Pour plus d'explications, voir p. 6.

³ La zone euro comprend la Belgique, l'Allemagne, la Grèce (depuis le 1.1.2001), l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande.

Recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays

Tableau 1: Recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays

	en millions d'euros, 2005		en % du PIB, 2005		en % du PIB, 2004	
	Total des recettes des administrations publiques	Total des dépenses des administrations publiques	Total des recettes des administrations publiques	Total des dépenses des administrations publiques	Total des recettes des administrations publiques	Total des dépenses des administrations publiques
UE-25	4 864 611	5 120 369	45,0	47,4	44,5	47,2
UE-15	4 638 089	4 877 934	45,3	47,6	44,7	47,4
UE-12	3 607 776	3 799 837	45,2	47,6	44,8	47,6
BE	149 320	149 478	50,1	50,1	49,4	49,5
CZ	40 804	43 381	41,5	44,1	41,7	44,6
DK	119 113	110 874	57,2	53,3	56,8	55,1
DE	974 750	1 049 250	43,4	46,7	43,2	46,9
EE	3 951	3 783	37,5	35,9	37,9	36,4
EL	75 678	83 582	41,8	46,2	42,0	48,8
ES	355 686	345 885	39,3	38,2	38,7	38,8
FR	869 426	919 102	51,2	54,2	49,9	53,6
IE	56 982	55 346	35,5	34,5	35,2	33,7
IT	623 471	683 737	44,0	48,2	44,3	47,8
CY	5 675	5 997	42,3	44,7	39,7	43,8
LV	4 651	4 629	36,4	36,2	34,9	35,9
LT	6 823	6 931	33,1	33,7	31,9	33,4
LU	12 137	12 689	42,4	44,3	42,1	43,2
HU	39 071	44 484	44,5	50,7	44,1	49,5
MT	1 980	2 128	44,2	47,5	43,4	48,5
NL	227 992	229 437	45,4	45,7	44,5	46,6
AT	118 202	122 198	48,0	49,6	48,8	50,0
PL	98 154	104 107	40,8	43,3	38,6	42,5
PT	61 582	70 380	41,8	47,8	43,2	46,4
SI	12 467	12 949	45,5	47,3	45,3	47,6
SK	12 946	14 046	34,7	37,7	35,9	38,9
FI	82 550	78 754	53,1	50,7	52,4	50,3
SE	170 127	162 469	59,1	56,4	58,3	56,7
UK	741 073	804 754	41,9	45,5	40,6	43,9

Le tableau 1 indique la taille du secteur des administrations publiques dans chaque pays au regard de ses recettes et dépenses totales. Par rapport au PIB et en utilisant une mesure moyenne des recettes et des dépenses de chaque pays, l'État membre de l'UE ayant le plus grand secteur des administrations publiques est la Suède, suivie du Danemark. Le pays possédant le plus petit secteur des administrations publiques est la Lituanie, suivie de l'Irlande.

Il convient de noter que pour les principales opérations intervenant entre entités classées dans le secteur des administrations publiques - revenus de la propriété (code D.4 du SEC 95), autres transferts courants (D.7) et transferts en capital (D.9) – les données sont consolidées. Autrement dit, ces opérations sont exclues des chiffres des recettes et dépenses indiqués. Toutefois, les données du Danemark, de la Slovaquie et de la Suède sont surestimées car ces pays enregistrent l'opération D.4 sur une base non consolidée.

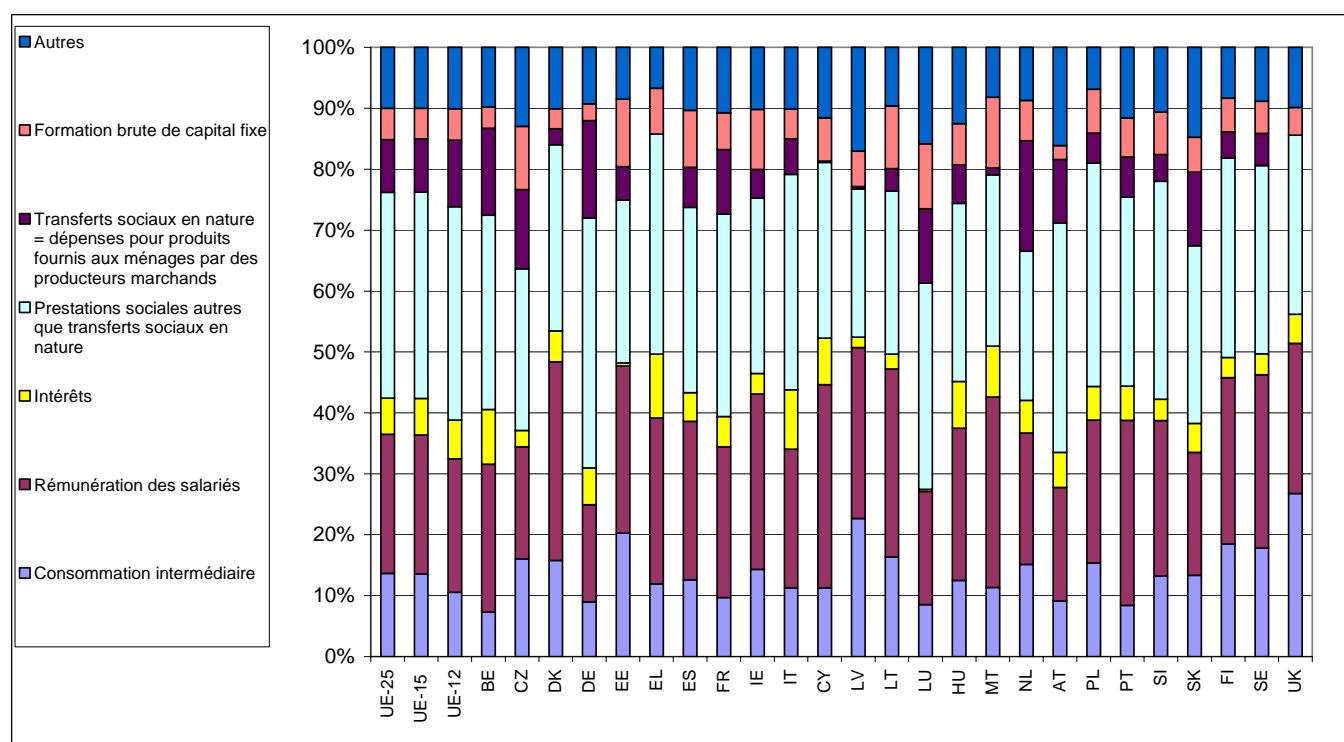
L'analyse par pays des variations des recettes et des dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB entre 2004 et 2005 permet de dégager un certain nombre d'observations. La croissance la plus élevée des recettes d'une année sur l'autre est observée à Chypre (+2,6% du PIB), suivie par la Pologne (+2,2%). La baisse la plus forte des recettes publiques est observée au Portugal (-1,4% du PIB), pays qui est aussi le second en ce qui concerne le taux de croissance des dépenses (+1,4%), dépassé uniquement par le Royaume-Uni (+1,6%). En Slovaquie, tant les recettes que les dépenses des administrations publiques ont diminué entre 2004 et 2005 (-1,2% du PIB). Les baisses les plus marquées des dépenses sont toutefois observées en Grèce (-2,6%) et au Danemark (-1,8%).

Principales composantes des dépenses des administrations publiques

Le tableau 2 («Principales composantes des dépenses des administrations publiques en 2005») propose une ventilation des dépenses et des recettes. Les dépenses de protection sociale – qui couvrent traditionnellement les risques ou besoins liés à la maladie, à l'invalidité, à la retraite et au chômage – représentent une proportion très élevée du total des dépenses des administrations publiques. Elles sont classées sous les «*prestations sociales autres que transferts sociaux en nature*» (code D.62 du SEC 95) et sous les «*transferts sociaux*

en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands» (D.6311+D.63121+D.63131).

Dans l'UE-25, ces catégories représentent respectivement 33,8% et 8,7% du total des dépenses des administrations publiques en 2005 (voir graphique 2).



Graphique 2 : Principales composantes des dépenses des administrations publiques en 2005 en % des dépenses totales

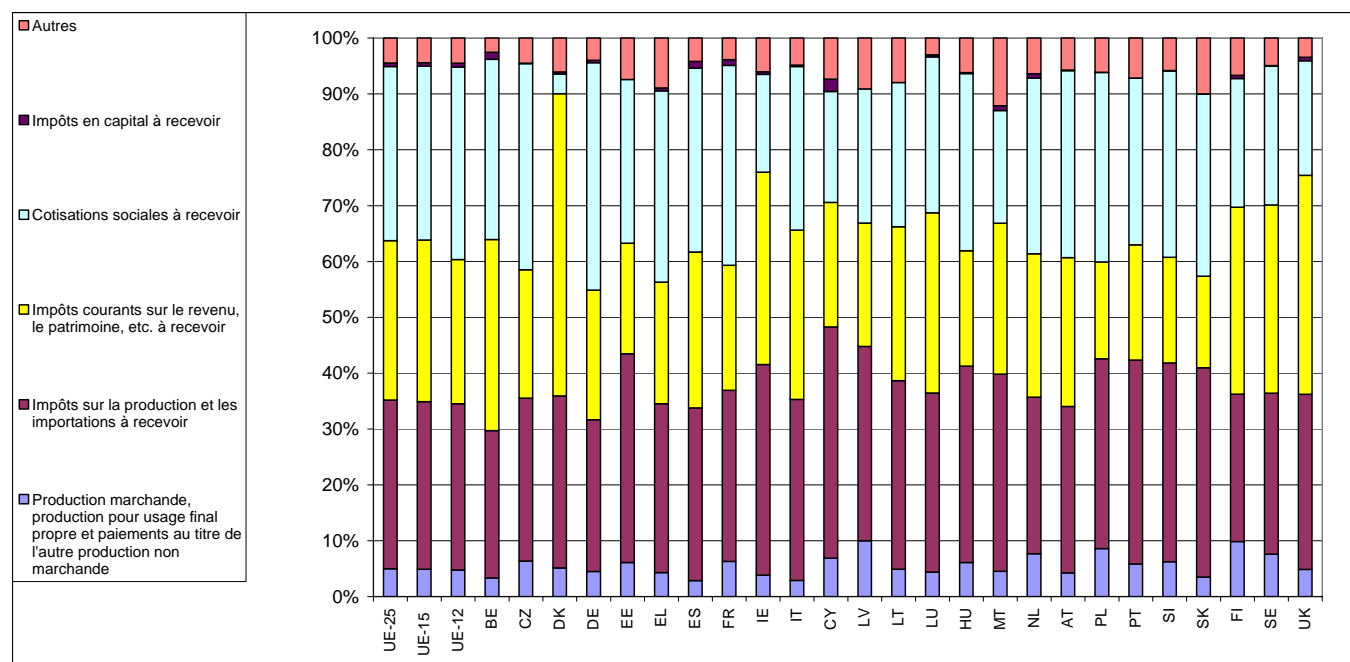
Les dépenses consacrées aux «*prestations sociales autres que transferts sociaux en nature*» varient dans une fourchette comprise entre 41,0% du total des dépenses en Allemagne et 24,3% en Lettonie. Les dépenses relatives aux «*transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands*» sont les plus élevées aux Pays-Bas, représentant 18,1% du total. Ayant des problèmes pour identifier ces flux, la Grèce, Chypre et le Royaume-Uni ont communiqué des montants nuls ou négligeables pour cette catégorie. Les montants concernés ont été classés par ces pays dans la «*consommation intermédiaire*».

Les autres postes de dépenses repris dans le graphique 2 et le tableau 2 comprennent d'abord la «*rémunération des salariés*» (D.1), qui inclut les salaires et traitements et les cotisations sociales (effectives et imputées) à la charge des employeurs, et la «*consommation intermédiaire*» (P.2), qui correspond à la valeur des biens et services utilisés comme entrées au cours d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes. Sont également inclus les «*intérêts*» (D.41) à payer sur la dette publique et la «*formation brute de capital fixe*» (P.51), qui se réfère essentiellement à l'acquisition nette d'actifs fixes. La catégorie de dépenses intitulée «*autres*» se compose principalement des «*subventions*» (D.3), des «*autres transferts courants*» (D.7) et des «*transferts en capital*» (D.9).

Tableau 2: Principales composantes des dépenses des administrations publiques en 2005 en millions d'euros

	Consommation intermédiaire	Rémunération des salariés	Intérêts	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	Transferts sociaux en nature = dépenses pour produits fournis aux ménages par des producteurs marchands	Formation brute de capital fixe	Autres	Total
UE-25	698 511	1 170 111	303 955	1 729 217	442 938	263 398	512 241	5 120 369
UE-15	662 538	1 113 311	291 606	1 651 480	426 598	244 596	487 805	4 877 934
UE-12	400 780	832 533	241 805	1 331 036	415 122	195 655	382 908	3 799 837
BE	10 911	36 277	13 431	47 683	21 301	5 239	14 636	149 478
CZ	6 958	7 991	1 153	11 508	5 635	4 502	5 635	43 381
DK	17 503	36 144	5 648	33 854	2 929	3 633	11 162	110 874
DE	94 370	167 280	63 390	430 610	167 510	29 140	96 950	1 049 250
EE	767	1 037	20	1 011	207	420	321	3 783
EL	9 965	22 775	8 750	30 184	0	6 280	5 628	83 582
ES	43 614	89 902	16 281	105 233	22 691	32 418	35 746	345 885
FR	89 203	227 382	45 532	305 540	97 351	55 450	98 644	919 102
IE	7 916	15 951	1 854	15 941	2 591	5 468	5 625	55 346
IT	77 317	155 533	66 641	241 692	39 819	33 499	69 236	683 737
CY	677	1 998	459	1 730	13	425	695	5 997
LV	1 050	1 299	79	1 125	19	269	789	4 629
LT	1 134	2 139	168	1 855	255	716	664	6 931
LU	1 082	2 358	41	4 298	1 549	1 351	2 010	12 689
HU	5 564	11 113	3 414	13 001	2 806	3 006	5 579	44 484
MT	242	665	178	598	25	246	174	2 128
NL	34 729	49 487	12 284	56 183	41 621	15 123	20 010	229 437
AT	11 189	22 716	7 055	46 027	12 726	2 783	19 702	122 198
PL	15 995	24 414	5 763	38 180	5 112	7 512	7 131	104 107
PT	5 905	21 386	3 951	21 828	4 639	4 500	8 171	70 380
SI	1 711	3 307	451	4 636	569	902	1 374	12 949
SK	1 875	2 837	665	4 093	1 699	804	2 072	14 046
FI	14 578	21 486	2 595	25 817	3 324	4 404	6 550	78 754
SE	28 942	46 238	5 595	50 178	8 547	8 584	14 385	162 469
UK	215 313	198 397	38 558	236 413	0	36 724	79 350	804 754

Principales composantes des recettes des administrations publiques



Graphique 3 : Principales composantes des recettes des administrations publiques en 2005 en % des recettes totales

En 2005, les prélèvements obligatoires sous forme d'impôts et de cotisations sociales ont représenté quelque 90 % des recettes des administrations publiques au sein de l'UE. Le graphique 3 et le tableau 3 ventilent les prélèvements obligatoires entre les différentes catégories du SEC 95 suivantes : «*impôts sur la production et les importations*» (D.2), «*impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*» (D.5), «*impôts en capital*» (D.91) et «*cotisations sociales*» (D.61). Dans l'UE-25, la proportion des recettes des administrations publiques imputable à chacune de ces quatre catégories s'est élevée respectivement à 30,2%, 28,5%, 0,6% et 31,2%.

Les «*impôts sur la production et les importations*» sont principalement la taxe sur la valeur ajoutée, les prélèvements sur les importations et les droits d'accise, les impôts sur les opérations financières et en capital, les impôts sur les terrains et bâtiments, les impôts sur les effectifs employés, ainsi que les autres impôts sur les produits et la production. Dans la catégorie des «*impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*» entrent les impôts sur le revenu et les gains de détention des ménages et des sociétés, les impôts courants sur le capital, les impôts sur les transactions internationales et les paiements au titre de licences. Dans le cadre du SEC 95, l'expression «*impôts en capital*» est employée dans le sens restreint d'impôts qui frappent de façon irrégulière et peu fréquente la valeur des actifs (ou la valeur nette) détenus ou transférés à la suite d'héritages ou de donations. Les

«*cotisations sociales*» couvrent les montants effectivement versés par les employeurs et les salariés, ainsi que les montants imputés.

Le ratio des «*impôts sur la production et les importations*» sur les recettes totales des administrations publiques varie entre 41,4% à Chypre et 26,3% en Belgique. La fourchette pour les «*impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.*» est plus large, fluctuant de 54,1% au Danemark à 16,4% en Slovaquie. Toutefois, les données du Danemark ne sont pas strictement comparables du fait que, contrairement à d'autres pays, le système de sécurité sociale de ce pays est essentiellement financé par l'impôt sur le revenu plutôt que par les cotisations sociales. En conséquence, le ratio des «*cotisations sociales*» sur les recettes totales est nettement plus faible au Danemark (3,5%) que dans les autres pays. C'est l'Allemagne qui enregistre la proportion la plus élevée de «*cotisations sociales*» par rapport aux recettes totales (40,7%).

Le reste des recettes des administrations publiques présentées dans le graphique 3 et le tableau 3 se répartit entre la catégorie «*production marchande, production pour usage final propre et paiements au titre de l'autre production non marchande*» (P.11+P.12+P.131) et celle des «*autres*» recettes, dont les principales composantes sont les «*revenus de la propriété*» (D.4), les «*autres transferts courants*» (D.7) et les «*autres transferts en capital et aides à l'investissement*» (D.92+D.99).

Tableau 3: Principales composantes des recettes des administrations publiques en 2005 en millions d'euros

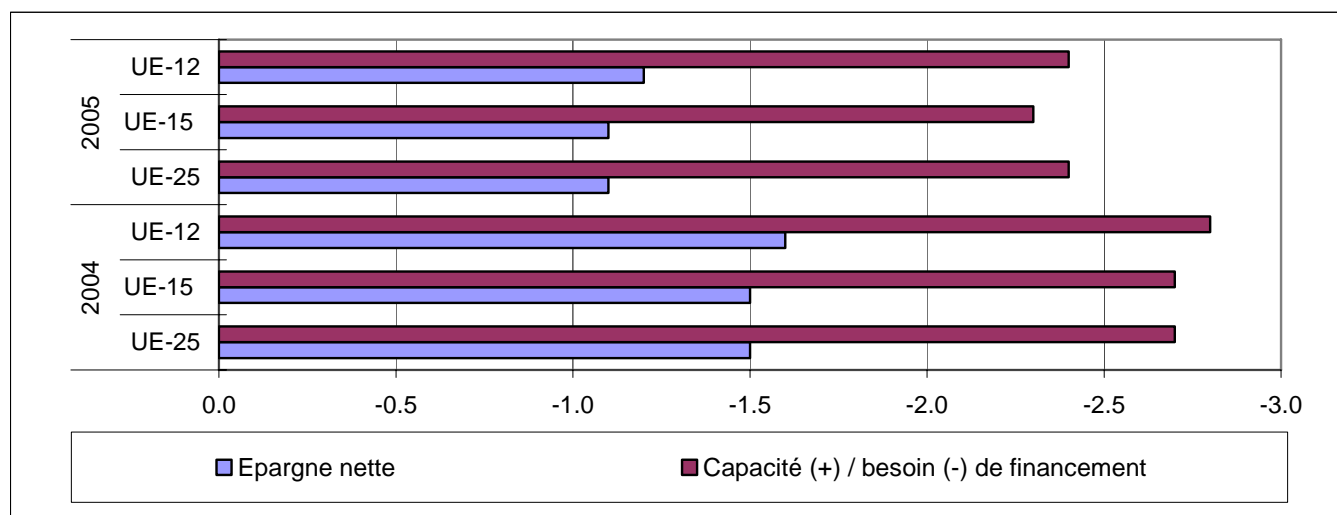
	production marchande, production pour usage final propre et paiements au titre de l'autre production non marchande	Impôts sur la production et les importations	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	Cotisations sociales	Impôts en capital	Autres	Total
UE-25	244 043	1 468 355	1 387 463	1 517 042	:	247 708	4 864 611
EU-15	227 835	1 391 630	1 343 047	1 442 373	29 162	204 042	4 638 089
EU-12	172 599	1 073 655	930 827	1 243 826	24 003	162 866	3 607 776
BE	5 022	39 338	51 117	48 159	1 881	3 804	149 320
CZ	2 595	11 902	9 386	15 056	21	1 844	40 804
DK	6 098	36 696	64 460	4 205	430	7 225	119 113
DE	43 820	264 860	226 270	396 950	4 100	38 750	974 750
EE	242	1 477	782	1 158	0	293	3 951
EL	3 249	22 893	16 472	25 925	374	6 765	75 678
ES	10 279	109 852	99 349	117 144	4 243	14 819	355 686
FR	54 974	266 049	194 714	311 177	8 960	33 552	869 426
IE	2 187	21 494	19 610	9 998	250	3 443	56 982
IT	18 254	201 859	189 052	182 416	1 808	30 082	623 471
CY	391	2 349	1 265	1 127	126	417	5 675
LV	465	1 617	1 027	1 117	:	424	4 651
LT	336	2 303	1 879	1 764	1	542	6 823
LU	535	3 891	3 915	3 387	45	364	12 137
HU	2 396	13 736	8 069	12 380	77	2 414	39 071
MT	90	699	535	399	18	240	1 980
NL	17 521	63 919	58 518	71 726	1 713	14 595	227 992
AT	5 021	35 210	31 487	39 591	124	6 770	118 202
PL	8 459	33 359	16 991	33 285	60	5 999	98 154
PT	3 603	22 487	12 717	18 341	19	4 415	61 582
SI	779	4 437	2 359	4 161	10	722	12 467
SK	456	4 847	2 122	4 223	1	1 297	12 946
FI	8 135	21 804	27 606	19 012	486	5 507	82 550
SE	12 978	48 992	57 352	42 266	118	8 422	170 127
UK	36 160	232 287	290 408	152 076	4 613	25 530	741 073

Déficit et épargne nette des administrations publiques

La différence entre les dépenses et les recettes des administrations publiques se traduit par un excédent ou un déficit qui, dans la méthodologie du SEC 95, est appelé «*capacité/besoin de financement des administrations publiques*» (code B.9 du SEC 95). Le graphique 4 montre qu'en 2005, tant l'UE-25 que la zone euro ont enregistré un besoin de financement égal à 2,4% du PIB.

Le graphique 4 fait également apparaître le concept d'«*épargne nette*» (catégorie B.8n du SEC 95). Celle-ci

est définie comme le solde (positif ou négatif) des opérations courantes qui fait le lien avec les comptes d'accumulation. Dans la séquence des comptes du SEC 95, il s'agit du solde des opérations courantes avant prise en compte des opérations en capital (transferts en capital et acquisitions nettes d'actifs non financiers). En 2005, l'épargne nette (ou désépargne) a été négative tant dans l'UE-25 (1,1% du PIB) que dans la zone euro (1,2% du PIB). Un solde d'épargne nette négatif oblige les administrations publiques à emprunter et/ou à vendre des actifs.



Graphique 4: Déficit et épargne nette des administrations publiques en % du PIB

Le tableau 4 présente, pour chaque État membre, l'épargne nette et la capacité/le besoin de financement. Ce dernier en particulier est considéré comme un des indicateurs clés des finances publiques. Il est utilisé, par exemple, pour la communication par les États membres de l'UE du déficit ou de l'excédent public dans le cadre de la procédure dite «de déficit excessif» (PDE). Toutefois, la définition utilisée dans les comptes nationaux est légèrement différente de celle retenue pour la procédure de déficit excessif pour laquelle la capacité/le besoin de financement inclut les flux de versements d'intérêts résultant d'accords de swaps et de contrats de garantie de taux.

D'autres raisons expliquent pourquoi les données du tableau 2 du programme de transmission du SEC 95

peuvent différer de celles transmises dans le cadre de la PDE. Certaines différences apparaissent à la suite de révisions opérées après les dates officielles de transmission⁴. Par ailleurs, on observe certaines incohérences entre les deux séries de données qui s'expliquent par des difficultés de calcul, par exemple des intérêts sur une base consolidée. Il convient également de noter que les données relatives au besoin de financement du Royaume-Uni déclarées dans le cadre de la PDE sont corrigées par Eurostat de manière à garantir le respect de la décision d'Eurostat concernant les licences UMTS (téléphonie mobile)⁵, étant donné le fait que les données des comptes nationaux du Royaume-Uni (de même que celles du Danemark) qui sont transmises à Eurostat ne respectent pas cette décision.

⁴ Depuis la publication des données transmises officiellement le 24 avril 2006 (voir le communiqué de presse d'Eurostat n° 48/2006), il n'y a pas eu de révision du tableau 2 du SEC mais certaines corrections apportées au PIB ont eu un impact mineur sur les ratios par rapport au PIB.

⁵ Communiqué de presse d'Eurostat n°81/2000 : les ventes des licences UMTS doivent être enregistrées en cession d'actifs non financiers non produits (code K.2 dans la nomenclature du SEC 95).

Tableau 4: Capacité de financement (+)/besoin de financement (-) et épargne nette des administrations publiques par pays

	en millions d'euros, 2005		en % du PIB, 2005		en % du PIB, 2004	
	Epargne nette	Capacité (+) / besoin (-) de financement	Epargne nette	Capacité (+) / besoin (-) de financement	Epargne nette	Capacité (+) / besoin (-) de financement
UE-25	-117 436,9	-255 758,0	-1,1	-2,4	-1,5	-2,7
UE-15	-110 191,0	-239 845,2	-1,1	-2,3	-1,5	-2,7
UE-12	-91 854,4	-192 061,8	-1,2	-2,4	-1,6	-2,8
BE	-43,7	-157,9	0,0	-0,1	-0,3	-0,1
CZ	-436,3	-2 577,4	-0,4	-2,6	-0,5	-2,9
DK	7 678,2	8 239,8	3,7	4,0	1,2	1,7
DE	-57 570,0	-74 500,0	-2,6	-3,3	-2,8	-3,7
EE	377,2	167,9	3,6	1,6	3,3	1,5
EL	-2 287,0	-7 904,0	-1,3	-4,4	-2,4	-6,8
ES	33 492,0	9 801,0	3,7	1,1	2,6	-0,2
FR	-37 260,0	-49 676,0	-2,2	-2,9	-2,7	-3,7
IE	4 987,0	1 636,0	3,1	1,0	3,8	1,6
IT	-34 731,0	-60 266,0	-2,5	-4,3	-2,2	-3,5
CY	-24,8	-321,8	-0,2	-2,4	-1,2	-4,1
LV	164,7	21,8	1,3	0,2	-0,6	-0,9
LT	239,7	-107,9	1,2	-0,5	0,5	-1,5
LU	748,1	-551,8	2,6	-1,9	2,9	-1,1
HU	-5 253,2	-5 412,7	-6,0	-6,2	-5,3	-5,4
MT	-222,6	-148,3	-5,0	-3,3	-5,2	-5,1
NL	2 305,0	-1 445,0	0,5	-0,3	-1,2	-2,1
AT	1 406,0	-3 995,7	0,6	-1,6	0,9	-1,2
PL	-1 688,5	-5 952,5	-0,7	-2,5	-1,9	-3,9
PT	-7 053,8	-8 798,4	-4,8	-6,0	-4,2	-3,2
SI	202,3	-481,9	0,7	-1,8	0,7	-2,3
SK	-604,4	-1 100,2	-1,6	-2,9	-3,0	-3,0
FI	4 153,0	3 796,0	2,7	2,4	2,8	2,1
SE	9 833,6	7 658,0	3,4	2,7	2,2	1,6
UK	-35 848,4	-63 681,2	-2,0	-3,6	-2,0	-3,2

Si on considère l'épargne nette plutôt que la capacité/le besoin de financement, la position financière des administrations publiques tend à apparaître plus solide dans la plupart des pays. C'est ainsi, par exemple, que la situation financière publique de la Grèce semble plus proche de l'équilibre (épargne nette négative égale à

1,3% du PIB pour un besoin de financement de 4,4% du PIB), tandis que celle du Luxembourg apparaît positive (épargne nette égale à 2,6% du PIB pour un besoin de financement de 1,9%). Pour Malte toutefois, l'épargne nette négative est un peu plus élevée que le besoin de financement (respectivement 5,0% et 3,3% du PIB).

Pour en savoir plus:

Données:

[Site web EUROSTAT/Économie et finances/Secteur des Administrations publiques/Principaux agrégats des administrations publiques, y compris recettes et dépenses totales/Tableau complet](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

La présente publication a été écrite en collaboration avec Sheldon Warton-Woods (texte) et Christiane Gonzalez (mise en page).